

ASSEMBLÉE NATIONALE

AVENIR PROFESSIONNEL - (N° 1019)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 605

présenté par

M. Viry, M. Cherpion, Mme Anthoine, Mme Bassire, Mme Bazin-Malgras, Mme Beauvais,
M. Bony, M. Boucard, M. Cornut-Gentile, M. Rémi Delatte, M. Descoeur, M. Di Filippo,
M. Door, M. Fasquelle, M. Furst, M. Gaultier, Mme Lacroute, Mme Le Grip, Mme Levy,
M. Lurton, M. Perrut, M. Ramadier, M. Sermier, M. Taugourdeau et M. Viala

ARTICLE 12

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.